



Regroupement familiale

Par saly

Bonjour,
j'ai une amie à moi ,son mari a fait de la prison pour usages de stupefiant en 2004 puis pour escroquerie en 2007 et la il va se marier et sa femme (ma copine) est en algerie je veux savoir si le fait d'avoir fait la prison retarde ou empeche le regroupement familale en france .

Par jury34

Bonjour,

A priori, rien ne s'y oppose.

Cordialement